

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

### 1- VIE DE L'ASSOCIATION

#### 1.1 – Administration

- L'assemblée générale 2022 s'est tenue le 18 mars 2023, le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau composé de 6 membres lors du conseil d'administration du 28 avril 2023 qui s'est réuni 11 fois au cours de l'année.
- Un groupe de travail a été constitué pour la préparation d'une journée de découverte de l'APNO le samedi 23 mars 2024.

#### 1.2 – Relations avec les adhérents

- Adresse de courrier électronique : [contact@apno.fr](mailto:contact@apno.fr) et le site internet est accessible à l'adresse suivante : <https://apno.fr>
- Diffusion de messages internet selon les besoins et informations à communiquer.
- Sorties nature : cette année 7 sorties ont pu être programmées réunissant au total 240 personnes,
  - le 5 février 2023 : Journée mondiale des zones humides, les marais de l'île d'Olonne - 64 personnes,
  - le 11 mars 2023 : La Normandelière organisée par le CPNS de St Gilles Croix-de-Vie- 25 personnes,
  - le 26 mars 2023 : Dunes de la Paracou - 23 personnes,
  - le 28 mai 2023 : Fête de la Nature, aux Conches Bressaudières - 35 personnes,
  - le 23 juin 2023 : Sortie crépusculaire après pique-nique en forêt d'Olonne -30 personnes,
  - le 30 juillet 2023 : Les falaises du Puits d'Enfer - 40 personnes,
  - le 24 septembre 2023: La Gachère et l'estuaire de l'Auzance -16 personnes,
  - le 3 décembre 2023 : Sortie d'automne au Bois de la Mine - 32 personnes.

#### 1.3 – L'APNO dans la presse et sur les médias

- Le 6 Avril 2023, article sur les dunes de la Paracou ravagée par les sangliers,
- Le 12 octobre 2023 « Un trophée pour l'APNO à la Fête de la Science »,
- Le 16 novembre 2023, article sur la Janthine, coquillage pélagique.

#### 1.4 – Relations avec le public

- 5 février 2023 : Journée mondiale des zones humides dans les marais de l'île d'Olonne,
- 2 avril 2023 : sortie dans les dunes de la Gachère pour l'Association des Habitants du Quartier des Granges (AHQG),
- 30 avril 2023 : Fête des jardiniers, stand APNO, présentation de l'exposition Légumineuses,
- 28 mai 2023 : Fête de la Nature, la biodiversité aux Conches Bressaudières,
- 10 juin 2023 : Stand APNO dans le cadre de la journée portes ouvertes de la ferme de la Goulpière,
- 25 juin 2023 : Stand APNO dans le cadre de la fête des habitants du quartier de la Chaume.
- **Opération « Laisse de mer »** pilotée et coordonnée par FNE Pays de la Loire sur la côte vendéenne. Sur le littoral du Pays des Olonnes, c'est l'APNO qui est allée à la rencontre des estivants : 3 animations ont eu lieu au cours de l'été, celle du jeudi 3 août à Sauveterre a dû être annulée en raison d'une tempête :
  - jeudi 20 juillet 2023 : 14h à 16h, plage de la Paracou, 40 personnes (15 adultes et 25 enfants),
  - mardi 25 juillet : 14h à 16h, plage des Graviers à l'Aubraie, 22 personnes (17 adultes et 5 enfants),
  - mardi 8 août : 14h à 16h, plage des Granges, 25 personnes (19 adultes et 6 enfants, public très attentif !). Nous avons prolongé l'animation par une observation intéressante de la dune, les plantes pionnières étaient présentes mais en mauvais état ; on voyait très bien le rôle des racines et des rhizomes pour la fixation du sable et le maintien de la dune.
 Ces animations nous permettent de rencontrer locaux et estivants (81 personnes) pour montrer le rôle des débris organiques laissés par la mer sur nos plages dans l'écosystème côtier et son importance pour la biodiversité et contre l'érosion des dunes.
- Participation à la **Fête de la Science** du 5 au 8 octobre sous la Croisée du musée de l'Abbaye Sainte-Croix, sur le thème Les Araignées, des prédateurs efficaces ! Remise du premier trophée départemental Fête de la Science à l'APNO le jeudi soir par la Délégation Régionale à la Recherche et à l'Innovation : l'APNO a été choisie pour son engagement de longue date, plus de 20 ans et pour la qualité des expositions réalisées pour cet événement. Bonne fréquentation du public ces samedi et dimanche avec beaucoup d'échanges (956 visiteurs grand public).
- 29 octobre 2023 : Marché Paysan à la Salorge de l'île d'Olonne, stand APNO, vente de livrets 50 ans ;
- 28 au 31 Octobre 2023 : exposition Les Araignées, des prédateurs efficaces ! au Potager Extraordinaire à Beautour – La Roche/Yon
- 4 décembre 2023 : Conférence sur les auxiliaires des jardins à la réunion mensuelle des Jardiniers des Olonnes.

#### 1.5 – Relations avec les scolaires, étudiants et associations

- 1er semestre, suivi de 4 élèves de BTS - GPN du lycée Nature de La Roche sur Yon en projet tuteuré depuis 2 ans sur l'ileau de Champclou, avec différentes réunions et la présentation de leurs travaux à l'île d'Olonne le 22 mars et au lycée Nature le 5 avril.
- le 27 avril, journée avec les jeunes surfeurs de Sauveterre : animation autour de l'estran et de la dune.
- 5 et 6 octobre 2023, dans le cadre de la Fête de la Science : réalisation d'un stand avec animations spécifiques pour les scolaires, sensibilisation à l'intérêt des araignées dans nos écosystèmes (dont 82 élèves de première spé SVT du lycée Savary de Mauléon, 14 du lycée Valère Mathé et 92 élèves de primaire soit environ 190 enfants sur 2 jours).
- 8 octobre 2023 : animation sur l'ileau de Champclou pour le SPIP (Service Pénitenciaire d'Insertion et de Probation) dans le cadre des TIG (Travaux d'Intérêt Général) avec élimination d'inflorescences de Baccharis.
- 12 décembre 2023 : présentation de l'ileau de Champclou aux élèves de première GMNF (Gestion des milieux naturels et forestiers) au Lycée Nature de La Roche-sur-Yon, en préparation à la journée d'intervention sur le site du 16 janvier 2024.

## 2 – INTERACTIONS AVEC LES COMMUNES ET AUTRES SERVICES PUBLICS

### 2.1– Commune des Sables d’Olonne

#### Repair Café

En 2023, le Repair Café a pris un nouveau départ sous la houlette de Brigitte Forestier et Brigitte Harmant.

Le Repair Café a été créé le 1er avril 2017, en partenariat avec les conseillers de quartiers et la ville des Sables d’Olonne qui fournit la salle, les boissons et gâteaux et s’occupe de la communication. Différents ateliers sont proposés : le petit électro-ménager occupe 65 % des réparations, le reste se répartit entre la couture, les conseils pour l’entretien de la machine à coudre, les réglages et petites réparations de vélos ainsi que le petit bricolage, l’informatique pour la mise à niveau d’ordinateurs et des conseils d’utilisation ainsi que des diagnostics et des recommandations pour les imprimantes. Les smartphones usagés sont récoltés et envoyés à l’Atelier du Pin géré par Emmaüs qui les reconconditionne ou récupère les métaux précieux.

### 2.2– Communauté d’Agglomération des Sables d’Olonne (LSOAgglo)

#### 2.2.1– Aménagement du territoire : SCoT, PLUi et PCAET

Le SCoT et le PCAET ont été élaborés en parallèle, toutefois, le PCAET a été mis à la disposition du public du 17 avril au 19 mai 2023, avant l’enquête publique sur le nouveau SCoT arrêté, tout en s’appuyant sur ses dispositions.

**Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)** a été d’abord arrêté le 30 mars par LSOAgglo et transmis aux personnes publiques associées (dont l’APNO) qui devaient remettre leur avis sous 3 mois, soit avant le 14 juillet 2023 ; l’APNO a étudié le Document d’Orientations et d’Objectifs (DOO) qui est la pièce principale pour élaborer le PLUi en cours car ses dispositions s’imposent réglementairement. Elle a exprimé ses craintes face à l’envolée démographique inscrite sans débat dans le projet arrêté et l’absence de mesures drastiques de protection des espaces naturels, coeur de l’attractivité du territoire.

L’enquête publique s’est déroulée du 10 octobre au 10 novembre 2023 et a permis une nouvelle déposition des administrateurs et la rencontre de la commissaire-enquêtrice le dernier jour. Son rapport et ses conclusions ont été rendus et doivent permettre soit d’approuver le SCoT tel que soumis à l’enquête soit d’y apporter de menues corrections. Ces écrits devraient apparaître dans le site de LSOAgglo. L’approbation du SCoT est donc imminente en 2024.

**Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** a été approuvé le 23 septembre 2023, sans grande modification malgré les nombreuses critiques émises pendant la consultation (qui a recueilli 99 contributions dont un grand nombre contre les travaux de l’aérodrome) et celle de l’APNO : elle déplore l’insuffisance du dossier par rapport aux exigences de la Loi Climat et Résilience d’août 2021 (neutralité carbone en 2050 et réduction de moitié des consommations d’énergie) notamment des actions engagées en matière de déplacement ainsi que l’absence de réflexion sur le fret. L’APNO a aussi proposé des pistes d’amélioration (agriculture, démographie et construction, mobilité, tourisme, etc) reconnues par la collectivité mais sans que le dossier en tienne compte pour son approbation.

**Le PADD ( Plan d’Aménagement et de Développement Durable) du PLUi** a été présenté en réunions publiques les 15 et 20 juin 2023 après avoir été exposé aux Personnes Publiques Associées dont l’APNO le 27 mars puis le 8 juin. Il a été acté en conseil communautaire le 6 juillet 2023 ; globalement, il promeut « une agglomération dynamique à l’année, respectueuse des richesses de son territoire, et qui agit pour le bien être et la santé de ses habitants ». Il est à noter que toute remarque sur le PLUi reste recevable jusqu’à l’arrêt du dossier par la collectivité qui tire préalablement un bilan de la concertation. L’APNO reste donc vigilante et se propose de déposer une seconde série d’observations d’ici le printemps 2024.

**Le Règlement Local de Publicité intercommunal** a été arrêté par LSOAgglo le 30 mars 2023 et soumis à enquête publique du 25 août au 2 octobre 2023. L’APNO s’est exprimée sur le projet le 4 janvier pendant la phase de concertation qui l’a associée aux réunions des Personnes Publiques ; l’APNO ne s’est pas manifestée pendant l’enquête qui n’a pas mobilisé de citoyens mais des sociétés d’affichage et l’Association de Protection des Paysages affiliée à Paysages de France qui œuvre particulièrement dans ce domaine. Selon les conclusions du commissaire enquêteur mises en ligne sur le site de LSOAgglo avec le dossier, de nouveaux décrets réglementaires à paraître fin 2023 et au-delà pourraient conduire l’intercommunalité à modifier ce dossier qui sera annexé au PLUi en cours. La cohérence avec le PCAET porte essentiellement sur la pollution lumineuse des publicités, des enseignes encore allumées malgré la loi et du mobilier urbain choisi par la collectivité et implanté sur le domaine public.

#### 2.2.2- Projets d’aménagement et de développement

**Déclaration Préalable (DP) Les voiles de Cayola** : Le volume des travaux entrepris pour transformer le bâtiment de l’ex-Refuge sur les rochers a justifié la demande de communication du dossier d’autorisation, une simple Déclaration Préalable ; le dossier a été transmis après un long délai ; l’APNO a exprimé ses craintes au Maire par un courrier détaillé le 11 octobre avec copie au préfet et au sous préfet, rappelant en 3 pages et 15 photos, notamment l’existence d’espèces protégées à l’aplomb de la construction, l’excès des éclairages et les impératifs de la loi Littoral : cet espace naturel classé remarquable par le Code de l’Urbanisme et le PLU ne peut supporter une telle « rénovation ». Le retour possible des lieux à l’état d’origine semble désormais compromis par la quantité de béton injectée. Le courrier sollicite aussi un contrôle de la commune sur le respect des conditions de l’autorisation qu’elle a délivrée, notamment la hauteur du bardage. Une réponse d’attente n’a été réceptionnée que 2 mois plus tard : l’instruction est en cours.

**Extension de l’aérodrome de la Lande.** Après avoir reçu l’étude d’impact du dossier de permis d’aménager, la Mission Régionale de l’Autorité Environnementale (MRAE) a émis un avis très critique sur la présentation d’un projet de renforcement et d’extension de cet aérodrome compte tenu de la proximité d’autres équipements de ce type et de la présence de sites Natura 2000 et de ZNIEFF aux abords immédiats du périmètre qui, en outre est placé dans une coupure d’urbanisation au SCoT arrêté. La concomitance avec le PCAET a suscité à l’APNO un doute sérieux sur la sincérité des objectifs (bilan carbone ?). Du fait de ses landes et zones humides, le périmètre de cet aérodrome a été inventorié comme un espace naturel où la flore s’avère d’une grande richesse ; couvrir les prairies d’ombrières solaires ne serait pas compatible avec la préservation de cette biodiversité, alors que d’importants bâtiments ont été programmés en limite de voirie pour faire écran sonore devant les habitations. Une enquête publique devrait être organisée en 2024 et permettre à l’ensemble des habitants et à l’APNO de s’exprimer.

**Renaturation du Puits d’Enfer** : des réunions publiques tenues, la suppression de la partie sud de la rue des Marchais pour réunifier les 2 îlots du site était quasiment actée, jusqu’à la consultation en ligne effectuée en septembre avec 216 votes dont 2/3 s’y sont opposés ; l’issue repose sur le propriétaire, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres qui peut clôturer les 2 sites et les interdire au public. L’APNO attend sa décision.

**Port Olona 2040** : l'APNO ne figure pas parmi les partenaires de la collectivité pour cette opération d'envergure qui jouxte le périmètre Natura 2000 ; les impacts d'une base de loisirs légers (non motorisés) sur la Chnoue ne sont pas connus . LSOAgglo a décidé d'entreprendre l'aménagement du secteur de la Sablière en 2024 sans vraiment s'inquiéter de l'imperméabilisation qui s'ensuivra. L'APNO reste très soucieuse de l'impact des travaux à venir et de l'utilisation du site qui représente un espace de transition entre milieu naturel et urbanisation.

### 2.3- CEN PDL (Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire)

Dans le cadre du PRAT (programme régional d'action en faveur des tourbières) mené par le CEN PDL, les Bourbes de l'Allerie ont été ciblées comme site d'analyse et ont pu bénéficier d'un diagnostic hydrogéologique en 2022.

Le 17 janvier 2023, nous avons eu la restitution en visio-conférence des travaux de Romain Dupéré menés en 2022 sur ce site ;

- le 15 mars, réunion PRAT à Ancenis, mais suite à un changement de responsable, pas de nouveaux travaux cette année ;
- les 7-8-9 mars, restitution du projet Life Salina à la Baule, projet intéressant concernant 3 territoires : les marais de Guérande, le Marais Breton et Noirmoutier. Il porte sur la restauration de marais salants, des réaménagements en tenant compte de projets faune-flore (Tolippelle saline et Leste à grands stigmas) des créations d'îlots de nidification, des travaux d'arrachage de Baccharis. Une vraie réflexion sur la gestion de la submersion, le maintien des activités humaines et la biodiversité.

### 2.4 Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres

- Le Conservatoire du littoral a mené 2 chantiers en partenariat avec le Lycée Nature de la Roche sur Yon sur les Conches Bressaudières pour la renaturation de ces espaces dunaires à grande valeur biologique. Notre association a participé au suivi des travaux et a mené la Fête de la Nature sur la biodiversité des Conches Bressaudières.

### 2.5 Conservatoire Botanique National de Brest

L'APNO a fait une fiche de signalement du Rumex des rochers (*Rumex rupestris*) espèce végétale sous protection nationale, une station a été identifiée dans les falaises au sud des Sables d'Olonne ; elle n'avait pas été repérée depuis plusieurs années sur notre littoral. Cette station est la plus méridionale connue en France à ce jour.

## 3- ACTIONS DE PROTECTION

### 3.1- Flore des Olonnes

- Lancée en 1992, l'opération de souscription appelée Flore des Olonnes a permis l'achat de parcelles au sein de sites écologiquement intéressants sur l'Îleau de Champclou et dans les tourbières alcalines des Bourbes de l'Allerie. L'APNO est maintenant propriétaire de 2ha 45a sur l'Îleau de Champclou et de 1ha 80a 41ca sur les Bourbes de l'Allerie. L'acquisition de 4 parcelles de 940 m<sup>2</sup>, 465 m<sup>2</sup>, 750 m<sup>2</sup> et 785 m<sup>2</sup> sur l'Îleau de Champclou a été actée auprès de la commune et est en cours.

- Sur l'Îleau de Champclou, une convention avec le GAEC Salorge de la Vertonne permet un pâturage de moutons de juin à septembre, en accord avec le plan de gestion. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Lycée Nature de la Roche-sur-Yon, les élèves de 1<sup>ère</sup> GMNF sont intervenus le 10 janvier 2023. Le contrat Natura 2000 engagé en 2018 pour 5 ans s'est terminé le 31 décembre 2022 ; il permettait de financer un fauchage annuel et le broyage avec export et de faire travailler des entreprises locales, Grelier et Sève et Source. Une visite de contrôle de fin de contrat (Région, DDTM et animateur Natura 2000) a eu lieu le 20 juin 2023. Les travaux effectués ainsi que le pâturage ont permis un excellent développement de la flore de l'Îleau : l'Iris maritime (224 capsules comptées) et 6 espèces d'orchidées dont la jolie Orchidée abeille (*Ophrys apifera*).

Pour l'instant, un troisième contrat Natura 2000 n'a pas été demandé ; la gestion continue avec le GAEC Salorge de la Vertonne et le Lycée Nature.

Suite à une proposition du service Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de la Vendée, une réunion d'information le 19 janvier 2023 a présenté le principe de labellisation du site de l'Îleau de Champclou pour une durée de 5 ans. Celui-ci permettrait de financer en partie certains travaux d'investissement et de fonctionnement (plan de gestion, clôtures, panneau d'information, fauche, broyage, etc). Le conseil d'administration a donné son accord pour le lancement de la procédure de labellisation du site.

- Visite de l'Îleau de Champclou et des Bourbes le 30 mai 2023 par la DDTM (directeur, comité de direction et les personnes chargées de Natura 2000 et des arrêtés préfectoraux de protection de biotope).

### 3.2- Parc Naturel Pédagogique des Marais d'Olonne.

Le Copil a eu lieu le 21 décembre 2023 avec le plan de gestion élargi incluant le marais des Loirs (CDL), marais de la Foye (LSDO), marais de la Pilnière et de la Cochetière, réserve de Chanteloup (OFB) et Îleau de Champclou (APNO).

### 3.3- Natura 2000, comités de pilotage de 2 sites

- le 29 avril 2023 : Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables d'Olonne et Jard-sur-Mer, bilan des animations menées par les acteurs intervenant sur le site et présentation d'un nouveau projet concernant la renaturation du Puits d'Enfer ;

- le 9 novembre 2023 : Dunes, forêt et marais d'Olonne : sous la présidence de Donatien Chéreau, bilan des actions 2023 dont le comptage de l'euphorbe péplis sous l'animation de Paul Gaborit le jeudi 21 septembre (10000 pieds comptabilisés de l'Aubraie à la Gachère).

### 3.4 Atteintes à l'environnement.

L'APNO a fait un signalement le 10 octobre 2023 portant sur les atteintes à l'environnement suivantes :

- Cabanisation Chemin d'Olonne à Champclou – quartier d'Olonne sur mer
- Espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Pollutions anthropiques (eaux usées), Champclou – quartier d'Olonne sur mer
- Coupes d'arbres au Vigneau, route des Pins- quartier d'Olonne sur mer

Ces signalements ont été examinés lors du Copil Natura 2000 le 21 décembre 2023

A l'exception de la problématique EEE, le président a avoué l'impuissance de la collectivité face au fait accompli ; le représentant de l'Office Français pour la Biodiversité a suggéré de faire des signalements systématiques auprès du préfet qui finira bien par diligenter une enquête.

### 3.5 – L'Eau et les milieux aquatiques

#### 3.5.1 SAGE du Bassin Versant AUZANCE VERTONNE. Commission Locale de l'Eau (CLE).

L'APNO, membre du bureau de la CLE, a participé aux 3 réunions qui se sont tenues en 2023, ainsi qu'à celles des deux commissions thématiques (Milieux aquatiques et ressources en eau). Pour plus d'informations : [www.sageauzancevertonne.fr](http://www.sageauzancevertonne.fr)

Le 5 janvier 2023 a été présenté un bilan des actions du premier CTE (Contrat Territorial Eau) 2020-2022 : les études sont engagées mais la majorité des actions a dû être reportée. Le futur contrat 2023-2025 était présenté : toujours 4 zones prioritaires, regroupement en 11 types d'actions, montant total de 8 millions €. L'agence de l'eau est attentive à la mobilisation des acteurs et à la GEMAPI (taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Le point a été fait sur les études et l'inventaire des plans d'eau.

Le 28 juin 2023, la CLE a été réinstallée avec un nouveau président, M J.F. Pérocheau, maire de Saint Georges de Pointindoux, président du Syndicat Mixte Auzance-Vertonne et côtiers vendéens (SMAV), structure porteuse du SAGE. L'état des lieux, première partie du PTGE (programme territorial de gestion des eaux) a été présenté, ainsi que l'inventaire des plans d'eau et le projet d'avis sur le SCoT de LSOAgglo.

Le 27 octobre 2023 a été signé le contrat 2023-2025 par 14 maîtres d'ouvrage et 4 financeurs, portant sur 95 actions concrètes. Des actions présentées, deux importantes sont bien avancées : le reméandrage de l'Auzance à la Méronnière de Vairé, par LSOAgglo et la renaturation de cours d'eaux par le SMAV aux Loges Maltières de Sainte Flaive des Loups qui a donné lieu ensuite à une visite de ce chantier, près des Achards, en amont de la Ciboule.

La commission « Milieux aquatiques » s'est réunie le 5 juillet 2023 : l'avancement des études et travaux, dont curages et protection des berges de l'Auzance en marais, de cordes et de canaux, ainsi que de 2 ponts sur le ruisseau du Puits Rochais ; les espèces exotiques envahissantes (EEE) ; la validation d'un guide des bonnes pratiques du riverain d'un cours d'eau. Elle s'est réunie aussi le 13 novembre sur la stratégie de gestion des EEE : développement des espèces, des interdictions et obligations réglementaires.

La commission « Ressources en eau » s'est réunie le 13 juillet 2023, d'abord sur le volet agricole : animations collectives, bilan des MAEC 2023 (mesures agro-environnementales et climatiques) et bilan des diagnostics. Puis sur la programmation « Filtr'Eau » (création de mares, zones tampons et haies) et l'inventaire des plans d'eau de l'Auzance.

#### 3.5.2 - L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB).

Sur invitation de l'AELB, l'APNO a participé le 25 septembre 2023 à une réunion de prospective territoriale sur les enjeux liés aux ressources et usages de l'eau à l'horizon 2050.

#### 3.5.3 - Département de la Vendée

- L'APNO a participé à une rencontre « Disponibilité et usages de la ressource en eau » organisée par le Département le 14 novembre 2023, avec partage sur les enjeux liés au changement climatique.

#### 3.5.4 - Vendée Eau

Suite à l'enquête publique où l'APNO s'est exprimée le 15 mai sur la conduite de transfert des Sables au Jaunay, l'APNO a participé le 3 octobre à un « comité des partenaires » COPAR institué par Vendée Eau sur le programme « Jourdain » de réutilisation des eaux usées traitées par la station d'épuration des Sables d'Olonne puis affinées et déplacées en amont du réservoir du Jaunay. Cette expérimentation novatrice et progressive, commencée en ce qui concerne l'affinage, vise plus tard à augmenter la ressource en eau potable d'un volume qui pourra atteindre 2 millions de m<sup>3</sup> en cas de besoin. Elle nécessite surveillance fine, information, explications et communication rationnelle : voir [www.vendee-eau.fr](http://www.vendee-eau.fr) onglet « et demain ? »

### 4 – Développement durable

#### - Repair Café (cf § 2.1)

L'activité s'est déroulée sur 5 dates (4 mars, 15 avril, 3 juin, 30 septembre, 25 novembre) totalisant 659 entrées (dont 172 visiteurs) aboutissant à 48 % d'objets réparés sur les 375 déposés aux ateliers.

Présence de 33 bénévoles en moyenne, qu'il conviendra d'augmenter au vu de l'accroissement du nombre d'entrées.

Mise en place d'un stand APNO avec un espace de documentation et un diaporama animé par 2 adhérents afin d'afficher le lien APNO/Repair café et communiquer hors des réseaux habituels.

Partenariat avec LSOAgglo dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, qui s'est concrétisé lors du Repair Café du 25 novembre par la mise en place d'un stand dédié à cette thématique.

- **Collectif Sol'aire Côte de Lumière** : l'APNO est membre fondateur du Collectif Sol'aire Côte de Lumière en tant que personne morale. Le collectif a pour objet statutaire le développement de la part des énergies renouvelables consommées par les ménages du littoral vendéen et d'en limiter le coût : 80 installations photovoltaïques posées et une 100taine de stères de bois livrées.

### 5 - Insertion dans le réseau FNE (France Nature Environnement)

- L'APNO est membre de la fédération départementale de France Nature Environnement, FNE Vendée, présidée par Bernard Berthaud : 2 administrateurs Patrick Guéguen et Pascale Leconte représentent l'association.

- FNE Vendée participe aux diverses commissions départementales : CDNPS, CDPENAF, CDAC, à la commission chargée d'établir la liste des commissaires-enquêteurs de Vendée, au Conseil de Gestion du parc naturel marin (PNM) et du conseil maritime de façade (CMF). Pascale Leconte et François Boche ont représenté FNE85 dans différentes commissions ( CDPENAF et CDAC).

- FNE Vendée est administratrice de la fédération régionale des Pays de la Loire, FNE PdL, où elle est représentée par Yves Le Quellec et Bernard Berthaud. FNE PdL est elle-même membre de la fédération nationale de France Nature Environnement.

- Formation ZAN ( Zero Artificialisation Nette) 24 avril 2023 avec Benjamin Hogomat (FNE PdL) et 10 mai 2023 avec Damien Limouzin( DDTM) ;

- 6 mai 2023 : 50 ans du CPNS à Saint Gilles Croix de Vie

- 6 juin 2023 : Formation « Laisse de mer » à St-Gilles Croix de Vie.